Barème

Louis-Marc Mercier 26 avril 2017

Barème

La qualité de la présentation peut être pénalisée jusqu'à 5 points. Les fautes sont pénalisées à partir de 2 fautes (-0.25 par faute) jusqu'à concurrence de 10 fautes. Finalement, la clarté peut être pénalisée jusqu'à 2.5 points. Une pénalité de 0.5 point est attribuée à chacune des actions suivantes:

- mettre des tableaux sous la forme de capture d'écran illisibles,
- mettre le code directement dans le rapport (et non en annexe),
- mettre des liens URL dans le document (et non dans la section référence ou en note en bas de page),
- mauvaise identification des auteurs (nom et matricule),
- non respect de la forme du titre du rapport (matricule1_matricule2_matricule3.pdf).

Notez bien que l'envoi d'un email pour une recorrection entraı̂ne une réévaluation complète et minutieuse de votre travail. Par conséquent, votre note peut diminuer, rester identique ou augmenter.